



BILAN DE L'OIM BURUNDI POUR L'ANNÉE 2022



Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
Avenue du Large, Kinindo
B.P. 510
Burundi
Tel.: +257 22301400
Courriel : IOMBurundiPDSU@iom.int
Site web : www.iom.int/countries/burundi

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Cette publication n'a pas été approuvée par l'Unité des Publications de l'OIM (PUB).

Cette publication n'a pas été traduite par le Service de Traduction de l'OIM.

Elle est une traduction non-officielle de l'original en anglais, IOM Burundi 2022 year in review.

Photo de couverture : Abris d'urgence sur le site de déplacement de Kinyinya. © OIM 2022/Amaury Falt-Brown

Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
CONTEXTE	6
CARTOGRAPHIE DES ACTIVITÉS DE L'OIM EN 2022	7
LA RÉPONSE DE L'OIM AU BURUNDI	8
QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE L'OIM BURUNDI EN 2022	9
FOCUS : LOGEMENT, TERRE ET PROPRIÉTÉ	10
SANTÉ DES MIGRATIONS	12
MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS	14
ABRIS/ARTICLES NON ALIMENTAIRES ET EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE	16
PROTECTION ET ASSISTANCE DES MIGRANTS	18
RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE	20
TRANSITION ET RELÈVEMENT	22
IMMIGRATION ET GOUVERNANCE DES FRONTIÈRES	24
MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN	26
RÉINSTALLATION ET GESTION DES MOUVEMENTS	28
ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2022	30
HISTOIRES D'IMPACT	32
AVEC NOS REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES	35
ABBREVIATIONS	36

AVANT-PROPOS



Vijaya Soury

Chef de Mission - OIM Burundi

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société.

Dans la poursuite de la réalisation de cet objectif primordial de l'organisation, l'OIM Burundi, en coordination avec le Gouvernement de la République du Burundi et ses partenaires, a apporté le soutien et l'assistance nécessaires à la fois au Gouvernement de la République du Burundi, aux populations vulnérables et aux autres populations à travers différents projets et programmes.

Depuis 2010, l'OIM travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement de la République du Burundi et d'autres partenaires pour apporter une réponse bien coordonnée aux principaux défis migratoires du pays. Après deux années marquées par les impacts de la pandémie de COVID-19 et l'assistance respective que l'OIM a apportée aux populations mobiles du Burundi afin de surmonter les répercussions de la pandémie, 2022 a marqué une détente progressive sur le front de l'urgence sanitaire COVID-19, comme dans de nombreuses régions du monde. Cela a permis à l'OIM de rétablir pleinement son empreinte sur le terrain et d'aider les personnes dans le besoin.

Cependant, les chocs externes continus et récurrents tels que les répercussions économiques de la pandémie, les risques d'autres épidémies et pandémies ainsi que les dommages continus causés par les conséquences des aléas naturels, en particulier ceux induits par le changement climatique, et les nouveaux défis liés au contexte économique mondial provoquant une inflation galopante, couplés aux répercussions de la guerre en Ukraine, ont marqué l'environnement opérationnel de l'assistance aux populations mobiles au Burundi au cours de l'année écoulée. Face à cet environnement difficile, la capacité opérationnelle de l'OIM et le dynamisme de l'organisation lorsqu'elle répond aux besoins des migrants, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des retournés et des communautés d'accueil, lui ont permis d'apporter un soutien fondamental à la population burundaise.

De janvier à décembre 2022, 106 698 personnes ont été affectées par des catastrophes naturelles, dont 12 850 ont été nouvellement déplacées, soit un total de plus de 75 000 personnes déplacées en octobre 2022. Ces déplacements massifs causés par des risques naturels récurrents appellent à la continuité de la réponse d'urgence adaptée de l'OIM, qui est fournie en collaboration avec les partenaires humanitaires et le Gouvernement de la République du Burundi. La fourniture d'abris et d'articles non alimentaires, le soutien psychosocial, les activités de protection et les interventions en matière d'eau, d'assainissement



Des membres de la communauté mènent des activités d'atténuation des risques à Gatumba, commune de Mutimbuzi. © OIM Burundi 2022, Laëtitia Romain

et d'hygiène ont été essentiels pour répondre aux besoins de certaines des personnes les plus vulnérables au monde.

En complément de son aide humanitaire en réponse aux déplacements forcés provoqués par les catastrophes climatiques, l'OIM s'attaque aux défis liés au climat et à la mobilité de manière globale : notre soutien aux efforts du gouvernement de la République du Burundi pour renforcer la réduction des risques de catastrophe et atténuer les impacts sévères du changement climatique sur le pays et sa population a abouti à la traduction de la cartographie des risques multi-aléas à l'échelle nationale en une plateforme en ligne accessible au public, informant les politiques et la planification publiques. Les communautés ont participé à des exercices de simulation et de planification d'urgence et ont mis en œuvre des projets de réhabilitation ou de construction d'infrastructures communales essentielles afin de renforcer leur résilience.

L'OIM Burundi a en outre apporté une réponse locale et contextualisée afin d'améliorer la capacité des communautés hôtes à accueillir le nombre croissant de retournés et de personnes déplacées par le biais d'une assistance à plusieurs niveaux. L'accès des retournés et des personnes déplacées à des solutions durables en matière de logement, de terre et de propriété, ainsi que notre aide à la réinstallation sont des contributions cruciales à l'agenda des solutions durables au Burundi.

Je félicite vivement le Gouvernement de la République du Burundi pour ses efforts significatifs dans la lutte contre la traite des êtres humains et je suis fier de voir le rôle que l'OIM a joué dans le soutien de ces efforts, qui ont été reconnus au niveau international et ont permis au pays de passer de la catégorie 3 à la catégorie 2 selon le rapport 2022 sur la traite des personnes publié par le Département d'Etat des Etats-Unis. L'OIM reste déterminée à renforcer le travail crucial de la Commission nationale de concertation et de suivi pour la prévention et l'élimination de la traite des personnes.

L'année 2022 a également mis en lumière l'évolution des schémas de mobilité que connaît la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique en général, et le Burundi en particulier. En

raison du resserrement de l'espace économique et des progrès de l'intégration régionale et continentale, de plus en plus de Burundais se déplacent à l'étranger à l'intérieur de la région et à l'échelle internationale, exposant ces migrants à de nouveaux risques et vulnérabilités et appelant à une diversification de l'assistance liée aux voies de migration sûres et régulières. L'OIM a répondu à la demande de soutien du Gouvernement de la République du Burundi dans les domaines de la gouvernance migratoire, de la mobilité de la main-d'œuvre et de l'engagement de la diaspora en 2022, à la fois en fournissant un soutien politique au niveau national dans le domaine de la migration de la main-d'œuvre et en établissant des voies permettant à la diaspora de s'engager dans le développement du capital humain du Burundi. Ces efforts se reflètent également dans le soutien que l'OIM apporte au Burundi en tant que signataire du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et de ses 23 objectifs.

La complexité du contexte et la diversité des principaux défis liés à la migration au Burundi exigent une approche triple, combinant l'aide humanitaire d'urgence, les mesures de transition et le soutien au développement à plus long terme, afin de donner au pays les moyens de s'appuyer sur les réalisations et d'améliorer sa résilience aux chocs potentiels à venir, ainsi que d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan national de développement, y compris le programme des Objectifs de développement durable. Cela implique de travailler sur plusieurs fronts simultanément, avec des programmes dédiés à la fois aux interventions humanitaires et de développement.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude à nos partenaires, en particulier à nos bailleurs de fonds et au gouvernement de la République du Burundi, dont le partenariat nous a permis de soutenir le peuple burundais. Je vous remercie de votre détermination et de la confiance que vous nous accordez.

Vijaya Souri

Chef de Mission - OIM Burundi

CONTEXTE



Communautés réalisant un exercice de simulation à Gatumba, commune de Mutimbuzi.
© OIM 2022/Triffin Ntore



1 8M* de personnes dans le besoin en 2020 sur 13 millions d'habitants



89% des déplacements internes sont causés par des catastrophes naturelles



75K personnes déplacées internes (PDI)

* [Plan de réponse humanitaire 2022](#)



207 5K personnes rapatriées des pays voisins



SCANNEZ CE CODE QR POUR EN SAVOIR PLUS

1 Pointez votre appareil photo sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

Le Burundi a la deuxième plus forte densité de population de l'Afrique subsaharienne et l'une des plus élevées au monde. Au cours des dernières décennies, le pays a été le théâtre d'une série de troubles civils qui ont entraîné d'importants flux migratoires à l'intérieur du pays et au-delà des frontières. En outre, les effets dévastateurs des catastrophes naturelles, du changement climatique, de la pandémie de COVID-19 ainsi que de la guerre en Ukraine et de ses effets sur le climat économique mondial ont encore affaibli l'économie du pays et exacerbé la pénurie de ressources à laquelle la population burundaise est confrontée. Le Burundi est le 22e pays le plus vulnérable au changement climatique (ND-GAIN, 2022), avec 89 % des déplacements internes causés par les risques naturels (OIM, octobre 2022). Les inondations et les glissements de terrain déclenchés par des pluies torrentielles et des vents violents causent de graves dommages aux ménages et aux cultures essentielles dans le pays, où plus de 90 % de la population dépend de l'agriculture de subsistance.

Selon les données de la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM d'octobre 2022, le Burundi compte plus de 75 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), dont 55 % des femmes et 56 % des enfants¹. Sur la base de ses tableaux de bord de suivi des événements d'urgence (EET), l'OIM estime que de janvier à décembre 2022, 106 698 personnes ont été affectées par des catastrophes naturelles, dont 12 850 ont été nouvellement déplacées.

En outre, depuis 2017, on estime que 207 567 retournés sont revenus dans leurs communautés d'origine au Burundi, et 75 000 réfugiés burundais devraient revenir des États voisins pour la seule année 2023 (HCR décembre 2022), mettant ainsi une pression supplémentaire sur les communautés vulnérables dans les zones de retour qui sont déjà confrontées à la rareté des terres, des ressources et des moyens de subsistance disponibles.

Les besoins les plus urgents de ces personnes déplacées et retournées en termes d'assistance vitale comprennent les abris, les articles non alimentaires, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, mais aussi l'accès au logement, à la terre et à la propriété, ainsi que la protection.

Le pays continue d'accueillir environ 86 000 réfugiés et demandeurs d'asile (HCR, juillet 2022), principalement en provenance de la

République démocratique du Congo. Le Burundi est ainsi devenu un point de départ pour les réfugiés cherchant à se réinstaller dans des pays tiers. Il connaît également d'importants mouvements transfrontaliers de marchandises et de personnes - principalement des commerçants, des travailleurs, des réfugiés et des voyageurs, qui ont augmenté après la levée de la fermeture des frontières avec les pays voisins.

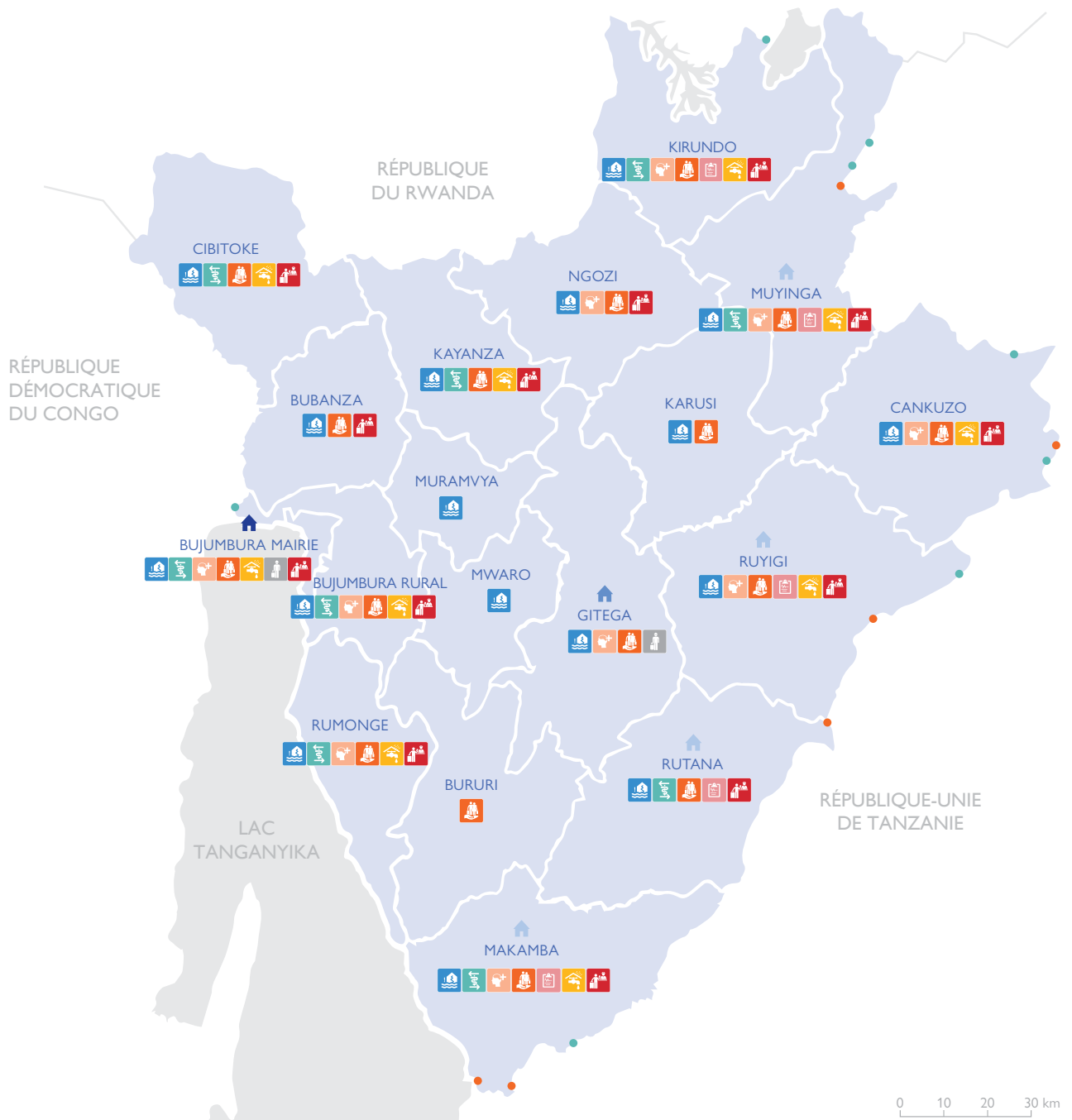
Plusieurs générations de traumatismes post-conflit ont entraîné des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme et de toxicomanie non traités et stigmatisés, ainsi que des violences sexuelles et sexistes et des violences domestiques au niveau de la communauté. Dans ce contexte, les besoins des migrants vulnérables et des personnes déplacées en matière de protection, de santé mentale et de soutien psychosocial sont importants et multiples : 64 % des personnes exposées à des risques de protection en 2022 sont touchées par la violence basée sur le genre (HNO 2022), qui est une cause fondamentale de la traite et de l'exploitation. La traite interne et transfrontalière des personnes persiste. On estime que 82 % des victimes sont des femmes et des filles, souvent destinées au travail domestique forcé, à l'exploitation sexuelle et au mariage forcé dans les pays voisins ou les États du Golfe. Les réfugiés burundais, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les personnes résidant dans les provinces frontalières sont les plus exposés au risque de traite des êtres humains.

Enfin, le Burundi a continué d'être confronté à la propagation du COVID-19, ainsi qu'à d'autres risques sanitaires tels que le paludisme et le choléra, et au risque persistant de transmission de la maladie à virus Ebola (MVE) en provenance de la République démocratique du Congo voisine. Ces risques sanitaires sont exacerbés par la forte mobilité des flux de personnes et de marchandises et le manque de ressources pour les gérer aux différents points d'entrée entre le Burundi et ses pays voisins.





En outre, 2022 a vu un changement dans les schémas de mobilité au Burundi et dans l'Est et la Corne de l'Afrique, avec plus de migrants se déplaçant à l'étranger au niveau intra-régional et international pour des raisons économiques, les exposant à de nouveaux risques et vulnérabilités et appelant à une diversification de l'assistance liée à des voies de migration sûres et régulières à un moment où l'intégration régionale et continentale progresse.





¹ Des chiffres régulièrement mis à jour sont disponibles sur le [site web DTM](#)

CARTOGRAPHIE DES ACTIVITÉS DE L'OIM EN 2022




PROGRAMMES

-  RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE
-  MIGRATIONS ET SANTÉ
-  PROTECTION ET ASSISTANCE AUX MIGRANTS
-  SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

-  STABILISATION COMMUNAUTAIRE
-  IMMIGRATION ET GESTION DES FRONTIÈRES
-  ARTICLES NON-ALIMENTAIRES – ABRIS, EAU, HYGIÈNE, ET ASSAINISSEMENT, LOGEMENT, TERRE ET PROPRIÉTÉ
-  MIGRATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

 LA MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS (DTM) SE POURSUIT DANS TOUTES LES 18 PROVINCES DU PAYS

 Points d'entrée ayant reçu du matériel et des équipements de base

 Points de surveillance du flux de migrants

OFFICES

 SIÈGE OIM BURUNDI

 SOUS-BUREAU OIM BURUNDI

 BUREAUX DE TERRAIN OIM BURUNDI

AVERTISSEMENT: Les limites et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies ou l'Organisation Internationale pour la Migration.

LA RÉPONSE DE L'OIM AU BURUNDI

Pour faire face aux divers défis résultant de l'évolution des dynamiques de mobilité, l'OIM Burundi travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement de la République du Burundi afin d'assurer une réponse holistique qui englobe le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix, tout en tenant compte de l'impact désastreux que le changement climatique a sur la population.

En 2022, l'OIM Burundi a continué à protéger et à répondre aux besoins des populations mobiles vulnérables et affectées, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes retournées et leurs communautés d'accueil.

Les interventions de l'OIM adoptent une approche fondée sur les faits, en s'appuyant sur les données collectées par le biais de la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, qui est un ensemble complet d'outils permettant de collecter, de traiter et de diffuser des informations régulières sur les mouvements et les besoins des populations affectées.

En 2022, l'OIM Burundi a continué à jouer un rôle clé dans l'équipe humanitaire du pays (HCT), notamment en tant que co-responsable des secteurs Abris/Articles non alimentaires (ANA) et Eau, assainissement et hygiène (EHA). Grâce à des projets comprenant des volets Abris/ANA, EHA, Logement, terre et propriété (LTP), Protection et Santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS), l'OIM Burundi a aidé les personnes les plus vulnérables pendant et après une situation d'urgence, en accordant une attention particulière aux femmes, aux enfants et aux personnes ayant des besoins spécifiques. Cette assistance a principalement bénéficié aux personnes déplacées en raison des impacts continus des risques naturels, y compris importantes les inondations des deux dernières années.

En complément à sa réponse aux conséquences des déplacements forcés, l'OIM a également contribué à les prévenir. En collaboration avec ses homologues gouvernementaux, le département de réduction des risques de catastrophe de l'OIM a renforcé ses

activités d'atténuation et de préparation, en lançant la version en ligne d'une cartographie détaillée des risques naturels majeurs, qui est utilisée pour renforcer les capacités de l'administration, des dirigeants locaux et des communautés à mieux comprendre, atténuer et prévenir les risques de catastrophe.

Parallèlement, grâce à une approche globale de la communauté, le département Transition et Relèvement (TRD) a mis en œuvre des projets communautaires localisés et des activités socioculturelles qui ont rassemblé les retournés, les personnes déplacées internes (PDI) et les communautés d'accueil afin de renforcer la résilience, la cohésion sociale et la coexistence pacifique. Pour renforcer la stabilisation des communautés et les solutions durables, les départements TRD et Assistance à la protection des migrants (MPA) de l'OIM Burundi ont également mis en œuvre des programmes de création de moyens de subsistance, dans le cadre desquels les bénéficiaires ont été formés et équipés pour mettre en place des activités génératrices de revenus. Soucieuse de favoriser les opportunités de développement socio-économique, l'OIM a poursuivi ses objectifs en matière de migration de main-d'œuvre en travaillant aux côtés du Gouvernement de la République du Burundi pour faciliter la conclusion d'accords bilatéraux de migration de main-d'œuvre et renforcer l'engagement des diasporas burundaises en vue de la réalisation des objectifs de développement du pays.

En s'appuyant sur les efforts précédents, des progrès significatifs ont été réalisés dans la lutte contre la traite des êtres humains et dans la fourniture d'une aide directe et adaptée à la protection des personnes vulnérables, telle que le soutien psychosocial, la fourniture de kits de dignité et l'orientation vers des services spécialisés pertinents. Ces progrès ont été reconnus par le Département d'État américain qui a fait passer le Burundi au niveau 2 de son rapport annuel sur la traite des personnes, une première depuis 2010. Des opérations de réinstallation ont également continué à avoir lieu pour les réfugiés destinés à commencer une nouvelle vie dans des pays tiers, impliquant une majorité de ressortissants congolais.



Des membres de la communauté lors d'une sensibilisation sur le risque de traite des personnes en province Muyinga. © IOM 2022/Armel Nkunzimana



125 445

personnes ont été formées ou atteintes par des sessions de sensibilisation sur les risques de protection et les possibilités de création de revenus



16 198

membres de communautés transfrontalières ont bénéficié de campagnes de sensibilisation sur les maladies épidémiques



5 130

bilans de santé ont été réalisés par le Centre d'évaluation de la santé des migrants



3 632

documents d'Information, Éducation et Communication sur la migration sûre et la lutte contre la traite des êtres humains ont été distribués aux communautés frontalières et aux officiers de la police des frontières



3 450

ménages de personnes déplacées internes (PDI), retournées ou de la communauté d'accueil ont reçu des articles non alimentaires et des kits d'hygiène



2 299

ménages de PDI, retournées ou de la communauté d'accueil ont participé à des projets de stabilisation communautaire



1 386

réfugiés ont été réinstallés dans des pays tiers



1 185

ménages ont bénéficié de la réparation d'abris ou de la construction d'abris semi-permanents, ainsi que de la construction de latrines



220

membres d'entreprises privées et publiques ont participé à un forum de haut niveau sur l'emploi des jeunes



180

membres d'institutions partenaires formés à la collecte de données sur les tendances de la mobilité et à l'évaluation des besoins des PDI



133

membres de Comités Communaux pour la Réduction des Risques de Catastrophes ont été formés et équipés en matière d'atténuation des risques

FOCUS : LOGEMENT, TERRE ET PROPRIÉTÉ



Agent foncier communal en province Kifundo.
© IOM Burundi 2022/Laëtitia Romain

COMMENT LA SÉCURITÉ FONCIÈRE PERMET DE TROUVER DES SOLUTIONS DURABLES AUX DÉFIS LIÉS À LA MOBILITÉ

Au Burundi, la terre est la principale source de revenus et de création de moyens de subsistance. En effet, l'accès à la terre est non seulement crucial pour les besoins en termes de logement, mais aussi pour les activités agricoles, qui font vivre environ 90 % de la population. Il n'est ainsi pas surprenant que les affaires liées à l'accès à la terre et au logement constituent plus de 70 % des affaires portées devant les tribunaux au Burundi.

Les ménages qui n'ont pas la possibilité d'accéder à la terre ou de sécuriser leurs biens fonciers sont donc exposés à des moyens de subsistance limités et risquent davantage d'être expulsés, ce qui exacerbe les risques de protection, tels que la traite des êtres humains et la violence fondée sur le genre. Ces risques sont particulièrement significatifs pour les personnes déplacées internes (PDI), les retournés et les ménages dirigés par des femmes (en particulier dans le cas des femmes non formellement mariées), car ces groupes ont souvent perdu l'accès à leurs terres et à leur logement, et les coutumes patrimoniales suivent des schémas patriarcaux.

Depuis 2017, on estime que 207 567 retournés sont rentrés dans leurs communautés d'origine au Burundi, et le retour attendu de 75 000 réfugiés burundais supplémentaires pour la seule année 2023 (HCR, décembre 2022) devrait accroître la pression sur les terres et les ressources dans le pays. Les rapports de suivi de la protection parmi les retournés indiquent que parmi les 48% de retournés qui déclarent avoir eu accès à une habitation avant de quitter le Burundi, seuls 15% ont eu accès à leur ancien logement immédiatement après leur arrivée. En outre, parmi les victimes de la traite assistées par l'OIM, beaucoup déclarent avoir quitté le pays à la recherche de meilleures opportunités qui leur permettraient de se procurer une parcelle de terre dans leur pays d'origine. La vulnérabilité croissante du Burundi au changement climatique et

aux catastrophes induites par le climat contribue à l'érosion et à la dégradation des sols, entraînant d'importants déplacements forcés. La situation est exacerbée par la perte massive des moyens de subsistance des personnes déplacées à l'intérieur du pays, ce qui aggrave encore les défis auxquels le Burundi se voit confronté.

Reconnaissant l'importance du logement, de la terre et de la propriété (LTP), le gouvernement de la République du Burundi a fait de la question foncière et du renforcement des services fonciers du pays une priorité. Tout au long de l'année 2022, l'OIM Burundi a soutenu le gouvernement en aidant les personnes déplacées, les retournés et les communautés d'accueil à s'engager sur les questions liées au logement, à la terre et à la propriété et à sensibiliser sur les défis liés à l'accès à la terre, y compris les risques de violence basée sur le genre.

Travaillant à la fois au niveau institutionnel et communal, les activités de l'OIM sont toujours conçues avec et adaptées aux groupes cibles. Les interventions au niveau institutionnel comprennent des sessions de sensibilisation impliquant les principales parties prenantes, telles que les administrateurs locaux, les conseils communaux élus, les chefs de communauté et les comités de reconnaissance des collines, ainsi qu'un soutien technique et opérationnel aux services fonciers communaux, par le biais de dons d'équipements spécialisés et d'ateliers de renforcement des capacités sur l'utilisation correcte de ces équipements. Au niveau communautaire, les activités se sont concentrées sur des sessions de sensibilisation à l'intention des PDI et des communautés d'accueil, ainsi que des groupes de discussion et des dialogues communautaires organisés entre les retournés, les groupes minoritaires et les dirigeants communautaires. L'OIM aide également les populations touchées à enregistrer officiellement leurs titres de propriété.

CHIFFRES CLÉS EN 2022



9 865 membres de la communauté ont été sensibilisés à l'importance et à la procédure d'enregistrement des terres lors de séances de sensibilisation organisées au niveau local



1 614 chefs de communautés et autorités locales ont été sensibilisés à l'importance du droit de propriété foncière ainsi qu'à la prévention et à la gestion des conflits fonciers



68 agents fonciers communaux ont été formés aux techniques de collecte de données



24 services fonciers communaux ont été renforcés grâce à du matériel de bureau et informatique et à des motos



IMPACT

CITATIONS DE BÉNÉFICIAIRES DES ACTIVITÉS LTP DANS LA PROVINCE DE KIRUNDO

Nous constatons une réduction significative des plaintes concernant les conflits fonciers. [En outre,] la personne qui enregistre la terre peut facilement contracter un prêt auprès de l'institution de microfinance de notre commune.

Leonidas Birizanye, secrétaire exécutif permanent de Ntega dans la province de Kirundo

Je suis rentré au Burundi il y a deux ans et la première chose que j'ai faite a été d'enregistrer mon terrain pour le protéger car, heureusement, quand je suis rentré, personne ne l'avait encore revendiqué.

Saidi Ngabonziza, coiffeur

Nous avons été sensibilisés au niveau des collines et informés du fait qu'il existe un service communal qui peut nous aider à enregistrer nos terres, afin de réduire les conflits avec les voisins, c'est pourquoi je suis ici [au service foncier communal, pour demander l'enregistrement des terres]

Jeannine Ndoriyobija, gérante de magasin

Depuis que l'OIM est venue soutenir notre travail, beaucoup de choses ont changé. D'abord, beaucoup de gens venaient et nous ne pouvions pas les enregistrer parce que le cahier d'enregistrement était plein. De plus, sur le terrain, nous n'avions pu visiter que quelques parcelles parce qu'elles étaient très éloignées les unes des autres, on ne pouvait pas marcher autant de kilomètres. Maintenant, on nous a donné deux motos, et nous les utilisons pour nous déplacer et faire le travail à temps.

Cyprien Nitunga, agent foncier communal



Agent foncier communal sur le terrain en province Kirundo.
© OIM Burundi 2022/Laëtitia Româin

SANTÉ DES MIGRATIONS (MHD)

APERÇU

L'approche de l'OIM pour répondre aux épidémies et se préparer aux menaces sanitaires futures est ancrée dans son cadre de gestion de la santé, des frontières et de la mobilité et dans le Manuel sur la santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS) à base communautaire dans les situations d'urgence et de déplacement.

En 2022, toujours dans le sillage des récentes épidémies, notamment la pandémie de COVID-19 et la maladie à virus Ebola (MVE), l'OIM Burundi, en collaboration avec le Gouvernement de la République du Burundi par le biais du Ministère de la Santé, a mis en œuvre un programme complet pour soutenir les efforts en cours visant à prévenir, détecter et répondre aux menaces sanitaires tout au long du continuum de mobilité, des points d'origine et de transit jusqu'à la destination et au retour.

Le Département de la santé des migrations (MHD) met également en œuvre un programme de SMSPS visant à garantir la réponse aux besoins en matière de santé mentale et psychosociale des migrants, des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), des retournés, des communautés frontalières et des communautés d'accueil.

SANTÉ DES MIGRATIONS (MHD)

Collaborer avec le ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida pour améliorer le bien-être physique, mental et social des migrants et des communautés frontalières, afin de promouvoir le développement social et économique.



SCANNEZ CE CODE QR POUR EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

CHIFFRES CLÉS



16 198 membres des communautés transfrontalière ont bénéficié de campagnes de sensibilisation aux maladies épidémiques



464 responsables communautaires ont été formés à l'orientation et au soutien psychosocial



1 604 PDI, retournées et membres des communautés d'accueil ont bénéficié de séances de thérapie de groupe



400 agents de santé communautaires ont été équipés pour collecter et transmettre les données de surveillance communautaire

INTERVENTIONS CLÉS

En 2022, le MHD de l'OIM a continué à soutenir le Ministère de la Santé aux niveaux technique et opérationnel dans sa réponse à la pandémie de COVID-19 et dans la préparation de la réponse aux épidémies de MVE qui se sont produites en République démocratique du Congo et en Ouganda. Afin de renforcer les capacités de prévention et de contrôle des infections, l'OIM a collaboré avec les acteurs gouvernementaux à 10 points d'entrée (PdE) dans le pays. Les capacités de la SMSPS pour les populations en mouvement ont été renforcées en élargissant les interventions communautaires et en établissant une collaboration formelle pour les références avec le Centre de santé mentale de Gitega.

COORDINATION ET PARTENARIATS

Dans le cadre de la réponse au COVID-19 dans les zones frontalières, l'OIM a facilité les réunions de coordination et lancé des partenariats et des plates-formes dans le pays et au-delà des frontières. L'OIM a dirigé le comité technique du PdE pour rédiger les plans de réponse contre le COVID-19 et le plan de préparation contre les épidémies d'MVE qui ont eu lieu en République Démocratique du Congo et en Ouganda. L'OIM a également renforcé les systèmes de surveillance des épidémies en facilitant les réunions des plates-formes transfrontalières pour la surveillance des maladies à potentiel épidémique et en soutenant la rédaction technique des procédures opérationnelles standard (POS) pour les PdE.

PRÉVENTION ET CONTRÔLE SANITAIRE AUX POINTS D'ENTRÉE

L'OIM a contribué à l'évaluation des capacités de 10 PdE afin de déterminer leur conformité avec le Règlement sanitaire international de 2005 et a utilisé les résultats pour mettre à jour et renforcer le plan d'urgence national. Les capacités de 50 membres du personnel de 10 PdE ont été renforcées en matière de surveillance transfrontalière et de coordination multisectorielle. Cinq PdE et centres de santé ont été équipés d'équipements de protection individuelle et de matériel informatique, et trois PdE ont bénéficié de stations de lavage des mains pour assurer la surveillance et le contrôle des maladies à potentiel épidémique.

Afin d'améliorer la prévention et le contrôle des infections, la réhabilitation des infrastructures par les PdE pour faciliter des mouvements transfrontaliers sûrs et fluides, le dépistage et d'autres formalités ont commencé à la frontière tanzanienne au poste frontalier de Gisuru en décembre 2022.

SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE BASÉE SUR LES ÉVÉNEMENTS

En janvier 2022, 16 198 membres des communautés

transfrontalières vivant près des PdE de Mugina, Kobero et Gasenyi-Nemba ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation au niveau communautaire sur la prévention des maladies à potentiel épidémique, en mettant l'accent sur le COVID-19. La campagne a été animée par 150 agents de santé communautaires (ASC). En outre, 400 ASC ont été équipés pour collecter et transmettre des données de surveillance communautaire dans les districts sanitaires situés dans les provinces de Bujumbura, Rumonge et Kirundo.

INTERVENTIONS EN SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL (SMSPS)

Le programme SMSPS vise à garantir que la santé mentale et les besoins psychosociaux des migrants, des PDI, des retournés et des communautés frontalières et d'accueil sont pris en compte dans les interventions de l'OIM, en utilisant des approches communautaires et en renforçant les capacités. L'équipe SMSPS de l'OIM a formé 184 leaders communautaires aux premiers secours psychologiques ou à l'écoute active et à l'orientation, et 120 agents communautaires de santé à la promotion de la santé mentale. Les psychologues de l'équipe de la SMSPS ont aidé 1 604 personnes (déplacés internes, retournés et membres de la communauté d'accueil) grâce à des séances de thérapie de groupe, et ont organisé des dialogues communautaires pour discuter des causes profondes des problèmes de santé mentale avec 478 personnes. 628 participants aux thérapies de groupe ont mis en place des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et ont reçu des kits de soutien. Les groupes d'AGR contribuent à renforcer les liens entre les membres des groupes de thérapie, en leur fournissant un réseau de solidarité et de soutien.

En 2022, l'équipe de la SMSPS a commencé à travailler en étroite collaboration avec le Centre de Santé Mentale de Gitega, référant les membres de la communauté souffrant de troubles mentaux ou d'épilepsie aux spécialistes psychiatriques du centre.



Campagne de sensibilisation psychosociale en province Cankuzo.
© OIM Burundi 2022/Laëtitia Romain

MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS (DTM)

APERÇU

Le département de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) rassemble et analyse des données afin de diffuser des informations critiques à plusieurs niveaux sur la mobilité, les vulnérabilités et les besoins des populations déplacées et mobiles, ce qui permet aux décideurs et aux intervenants de fournir à ces populations une assistance efficace. Au Burundi, la DTM est le seul mécanisme de suivi dans le pays pour identifier les déplacements et les besoins dans les 18 provinces du pays.

En 2022, le département DTM a collecté des données relatives aux personnes déplacées internes (PDI), y compris le profilage des déplacements et les événements d'urgence liés aux catastrophes climatiques, ainsi que le suivi de ces flux aux frontières avec la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie. Le département DTM travaille avec des commis à la saisie des données, des recenseurs et des superviseurs de la Croix-Rouge burundaise (CRB) ainsi qu'avec des autorités locales telles que la Plateforme nationale pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes, et a commencé à collaborer avec l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU).

MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS (DTM)



SCANNEZ CE CODE QR POUR
EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo
sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

Collecter, traiter et diffuser des informations aux partenaires humanitaires et de développement ainsi qu'au gouvernement de la République du Burundi afin de mieux comprendre les tendances en matière de mobilité et l'évolution des besoins des populations déplacées et mobiles.

CHIFFRES CLÉS



180 membres des institutions partenaires ont été formés à la collecte de données



21 tableaux de bord de suivi des événements d'urgence ont été diffusés



6 tableaux de bord de suivi des flux et rapports d'enquête ont été diffusés



3 Évaluations Multisectorielles de Localisation des Déplacements Internes ont été réalisées et partagées avec la communauté humanitaire

INTERVENTIONS CLÉS

En 2022, les données de la DTM ont permis aux acteurs humanitaires, de développement et étatiques de fournir des services et de répondre aux besoins en temps voulu en fournissant des rapports sur les besoins humanitaires, des données de suivi des flux et des tableaux de bord de suivi des événements d'urgence (Emergency Event Tracking - EET). Avec le pilotage de l'indice de stabilité (IS), l'OIM a introduit un outil crucial pour la programmation du Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDPN), car les données collectées déterminent des "poches de stabilité" adaptées pour répondre aux besoins des populations de PDI, de retournés et des communautés d'accueil et fournissent des informations nécessaires à la conception de programmes pour des solutions durables.

SUIVI DE LA MOBILITÉ

Le département DTM a systématiquement suivi la mobilité et les besoins intersectoriels dans les lieux d'intérêt, afin de fournir une assistance ciblée. Trois Évaluations Multisectorielles de Localisation des Déplacements Internes ainsi que deux tableaux de bord des déplacements internes ont été menés et les rapports ont été partagés avec la communauté humanitaire, fournissant des données ventilées par sexe et par âge qui ont permis d'assurer l'intégration de la protection dans la programmation en intégrant des indicateurs de risque de violence basée sur le genre (VBG) appropriés au contexte concernant la sécurité, la participation des femmes, la connaissance et la disponibilité des services de VBG. Leurs évaluations ont permis une compréhension plus holistique du contexte de protection et ont été systématiquement partagées avec les intervenants en matière de VBG et d'autres prestataires de services concernés afin de garantir une réponse globale.

Grâce à la publication de 21 tableaux de bord EET, 58 catastrophes d'origine climatique ont été enregistrées en 2022, notamment des pluies torrentielles, des inondations, des glissements de terrain et des vents violents. Ces catastrophes ont touché 106 698 personnes, dont 12 850 ont été déplacées à l'intérieur du pays. Les provinces les plus touchées sont Cibitoke, Bujumbura Rural, Ngozi, Bujumbura-Mairie et Rumonge. Les équipes d'aide ont été en mesure de se mobiliser rapidement et de cibler l'assistance sur les personnes les plus vulnérables.

SUIVI DES FLUX

Le département DTM a continué à suivre les flux de mobilité et la situation générale de la mobilité dans les provinces de la République du Burundi aux principaux points de départ, de transit et de destination à la frontière avec la République-Unie de Tanzanie et la République démocratique du Congo. En 2022, huit points de suivi

des flux étaient actifs, et quatre tableaux de bord de suivi des flux et deux rapports d'enquête de suivi des flux ont été publiés. Les données collectées ont contribué à soutenir le gouvernement de la République du Burundi et les partenaires de développement dans le développement de projets informés et adaptés qui peuvent avoir plus d'impact sur les populations en mouvement. Les données de suivi des flux en 2022 ont également permis d'identifier de nouvelles tendances en matière de mobilité, telles que l'augmentation de la mobilité de transit des travailleurs journaliers à la recherche d'opportunités économiques en dehors du Burundi.

ÉVALUATIONS ET ÉTUDES APPROFONDIES

Les enquêtes sur les ménages alimentent les connaissances de tous les acteurs humanitaires sur les besoins des populations mobiles dans le pays. Le département DTM a formé 100 volontaires de la CRB à la réalisation d'une enquête sur les ménages qui a été menée dans les 18 provinces du Burundi. En 2022, le département DTM a également réalisé la collecte de données de l'IS avec 80 enquêteurs, formant les points focaux de la CRB, de l'Institut de Géographie du Burundi (IGEBU), de l'INSBU et de la Direction Générale du Retour, de la Réinstallation et de la Réintégration à la conduite d'enquêtes IS afin d'améliorer leurs compétences en matière de collecte de données. Composé de 63 indicateurs répartis sur trois échelles clés (Moyens de Subsistance et Accès aux Services, Cohésion Sociale et Dommages causés par les Catastrophes), le score composé de l'IS est un outil essentiel dans la conception de l'assistance pour des solutions durables ainsi qu'un instrument solide pour informer les interventions de transition et de rétablissement. Le contenu de l'indice ainsi que sa méthodologie ont été déterminés et validés par un processus consultatif sous la direction conjointe de l'OIM et du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique et avec la participation d'autres homologues techniques nationaux, d'acteurs humanitaires et d'ONG ainsi que de la société civile.



Un membre du personnel de la DTM menant une enquête dans la province de Ruyigi. © OIM 2022

ABRIS/ARTICLES NON ALIMENTAIRES ET EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

APERÇU

Dans le cadre de son aide humanitaire globale, l'OIM assure la fourniture d'une assistance appropriée en matière d'abris, d'articles non alimentaires (ANA) et d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EHA), en coordination avec les partenaires locaux et internationaux.

L'OIM, en tant que co-responsable du secteur Abris/ANA, a joué un rôle majeur dans la programmation des abris humanitaires au Burundi en 2022, en promouvant une approche centrée sur les personnes et sur le contexte. Les interventions EHA sont conçues pour fournir un accès vital, à long terme et durable à l'eau potable et à l'assainissement, tout en promouvant de bonnes pratiques d'hygiène qui réduisent le risque de transmission des maladies d'origine hydrique.

Tout au long de l'année 2022, l'OIM Burundi a continué à codiriger la coordination inter-agences en matière d'abris et de ANA dans le pays, jouant également un rôle clé dans les groupes de travail techniques sur les transferts d'argent et les solutions durables.

L'OIM Burundi soutient également le Gouvernement de la République du Burundi pour promouvoir l'accès à des terres sûres ainsi que la sécurité foncière afin de réduire davantage les tensions liées à la terre tout en continuant à informer les communautés sur l'importance des droits de propriété foncière. L'OIM co-dirige le sous-secteur du logement, de la terre et de la propriété (LTP) avec le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique.

ABRIS/ARTICLES NON ALIMENTAIRES ET EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE



SCANNEZ CE CODE QR POUR
EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo
sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

Co-direction de la coordination intersectorielle en soutien au gouvernement pour fournir des abris, des produits non alimentaires et une assistance eau, assainissement et hygiène aux plus vulnérables parmi les populations déplacées en République du Burundi.

CHIFFRES CLÉS



9 865 personnes ont été sensibilisées à l'importance et à la procédure d'enregistrement foncier lors de séances de sensibilisation organisées dans les communautés



2 714 ménages ont bénéficié d'une aide à la location



3 450 ménages ont reçu des kits d'hygiène et des articles de première nécessité



1 185 ménages ont bénéficié de la réparation d'un abri ou de la construction d'un abri semi-permanent, ainsi que de la construction de latrines.

INTERVENTIONS CLÉS

L'année 2022 a vu la continuation des circonstances auxquelles sont confrontées les personnes touchées par les précédents déplacements à grande échelle dus à des catastrophes climatiques, comme les inondations de 2021. D'autres incidents liés au climat ont entraîné de nouvelles vagues de déplacement, exacerbant ainsi les besoins humanitaires des personnes déplacées internes (PDI).

En 2022, l'OIM Burundi a joué un rôle majeur dans la réhabilitation des abris et la construction d'abris semi-permanents et de latrines, en fournissant une aide à la location, et en distribuant des kits d'hygiène et de ANA. Pour assurer la durabilité de son intervention, l'équipe Abris/ANA/EHA a mis en place des formations sur les techniques de construction visant à atténuer les risques et a mis en œuvre des activités de construction contre paiement afin de renforcer les capacités de la population affectée. Celles-ci ont été renforcées par des sessions de sensibilisation à l'inclusion financière et à l'hygiène. L'OIM a également renforcé les capacités des communautés, des autorités locales et des Services Fonciers Communaux (CLS) sur les droits des retournés, des PDI et des communautés d'accueil liés aux droits de l'homme.

ABRIS, KITS ANA ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

En 2022, 110 ménages ont reçu des abris semi-permanents et 1 075 ont reçu des kits de réparation d'abris. L'obtention d'un abri digne est une étape essentielle pour sortir d'une situation de déplacement prolongé. Cependant, la capacité de logement est souvent limitée dans les zones où il y a un afflux important de Burundais rentrant dans leur pays après des années passées à l'étranger, et/ou l'arrivée de personnes déplacées par des catastrophes. En outre, la fourniture d'une assistance en matière d'eau, hygiène et assainissement, d'abris et d'articles de première nécessité aux retournés et aux personnes déplacées allège les pressions exercées sur les communautés d'accueil qui doivent déjà faire face à des ressources limitées. L'OIM aligne donc sa fourniture d'abris et ses réparations sur la construction de latrines : 875 ménages ont été équipés de latrines Akasuga et 338 de latrines à fosse améliorée et ventilée.

Les pratiques d'hygiène de 3 450 ménages ont été améliorées grâce à la distribution de kits d'hygiène suivie de sessions de sensibilisation. Ils ont également reçu des kits ANA comprenant des articles utiles tels que des ustensiles de cuisine, des moustiquaires ou des matelas de couchage.

INTERVENTIONS EN ESPÈCES

Les interventions en espèces permettent aux populations touchées

de participer à la construction d'abris et de latrines et de payer leur loyer. 2 714 ménages ont bénéficié d'une aide au loyer et d'une sensibilisation à l'inclusion financière, avec une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des filles, et aux meilleures pratiques en matière d'utilisation des transferts d'argent liquide. 1 895 membres de la communauté ont bénéficié de programmes "Cash-for-Work" (argent contre travail), incluant des formations pour les maçons de la communauté et les groupes de femmes sur les techniques de construction/réparation sûres.

ACCÈS AU LOGEMENT, À LA TERRE ET À LA PROPRIÉTÉ

Le LTP est un facteur clé pour le développement social et économique de la République du Burundi et l'accès au LTP pour les retournés et les PDI reste un défi. Pour résoudre ce problème, l'OIM travaille en étroite coordination avec les autorités locales pour mettre en œuvre des activités de LTP, y compris le renforcement des capacités des parties prenantes sur les processus de certification foncière au niveau communal, le soutien au CLS pour fournir des certificats fonciers aux personnes vulnérables, le parrainage de certificats fonciers conjoints pour les époux, la sensibilisation des membres des conseils communaux sur leur rôle dans la promotion des services fonciers et sur la prévention et la gestion des cas de Violence Basée sur le Genre (VBG) liés à la terre, ainsi que la sensibilisation de la communauté sur l'importance de l'enregistrement foncier. En 2022, 68 membres du personnel du CLS ont bénéficié d'un renforcement des capacités et 1562 leaders communautaires ont suivi des sessions de sensibilisation sur l'importance de la certification foncière ainsi que sur la prévention et la gestion des conflits fonciers. En outre, 9 865 personnes ont participé à des sessions de sensibilisation communautaire sur l'importance et le processus d'enregistrement des terres.



Bénéficiaires recevant des kits NFI en province de Cibitoke.
© OIM Burundi 2022/Nicole Niyoyankunze

PROTECTION ET ASSISTANCE AUX MIGRANTS

APERÇU

Assurer la protection adéquate des droits humains de tous les migrants est au cœur de la gestion des migrations, et la protection des populations touchées par les crises est au centre de l'action humanitaire. L'équipe de l'OIM chargée de la protection et de l'assistance aux migrants (MPA) offre protection et assistance aux migrants en situation de vulnérabilité, qu'il s'agisse de victimes de la traite des êtres humains (TEH) ou de migrants risquant d'être victimes de violences ou d'abus, de réfugiés et de demandeurs d'asile rentrant au pays, de survivants de violence basée sur le genre (VBG) ou d'autres populations touchées par des catastrophes. L'équipe organise également des campagnes de sensibilisation et renforce les capacités des parties prenantes à comprendre les questions de protection et à y répondre.

En termes de coordination, l'OIM Burundi est membre du Secteur de la Protection, du Groupe de Travail Inter-Agences sur la Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PEAS), et des sous-secteurs de la VBG et de la Protection de l'Enfance. L'OIM est également co-responsable du Groupe de travail contre la TEH depuis 2019.

En 2022, l'OIM Burundi a soutenu le Gouvernement de la République du Burundi dans le développement du cadre national de protection. Les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires ont reçu une formation pour renforcer leurs capacités opérationnelles et techniques afin de s'attaquer aux problèmes liés à la protection. L'OIM a répondu aux besoins de protection dans les contextes d'urgence pour les personnes déplacées internes sur les sites de déplacement, ce qui, entre autres activités, comprenait l'offre d'espaces sûrs pour les femmes et les enfants, la fourniture d'un soutien psychosocial, la sensibilisation des résidents des sites et des fonctionnaires et le travail sur la prévention de la VBG, la lutte contre la traite des êtres humains et la PEAS.

PROTECTION ET ASSISTANCE AUX MIGRANTS

Assurer une protection adéquate des droits de l'homme de tous les migrants et la protection des populations touchées par les crises dans le cadre de l'action humanitaire



SCANNEZ CE CODE QR POUR
EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo
sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

CHIFFRES CLÉS



125 445 personnes ont été formées ou sensibilisées aux risques et opportunités de protection



2 649 personnes ont reçu une assistance directe, y compris un soutien psychosocial



15 659 personnes vulnérables aux VBG, à la traite et à d'autres risques de protection ont bénéficié d'une écoute active et de coaching



434 juges et magistrats ont suivi des formations sur la prévention de la traite des personnes

INTERVENTIONS CLÉS

Tout au long de l'année 2022, l'équipe MPA a fourni une assistance globale, adaptée aux besoins des migrants, des personnes déplacées internes et des retournés en situation de vulnérabilité, soit directement, soit en partenariat avec des ONG locales.

Une étape clé au niveau de l'appui institutionnel dans le domaine de la lutte contre la traite a été l'élaboration des Procédures Opérationnelles Standard (POS) pour prévenir la TEH ainsi que la facilitation du processus de rédaction du Plan d'Action National de la lutte contre la traite pour 2023 - 2027².

ASSISTANCE DIRECTE ET ASSISTANCE À LA RÉINTÉGRATION

L'OIM a joué un rôle clé dans l'identification et l'assistance aux personnes vulnérables en fournissant une assistance directe dans 2 649 cas et une assistance à la réintégration à 761 personnes.

L'assistance directe comprenait un soutien psychosocial, une aide en espèces pour les besoins immédiats et le transport, des services de formation et d'éducation, des articles non alimentaires, des services médicaux, des allocations de logement, des conseils juridiques, de la nourriture et des boissons, ainsi que d'autres services adaptés.

Les services d'assistance à la réintégration comprenaient l'assistance socio-économique, la formation professionnelle, l'allocation de réintégration en espèces, le soutien médical et l'assistance matérielle, seuls ou combinés.



Une femme survivante de la traite a ouvert un commerce de détail pour sa réinsertion en province Bujumbura. © OIM 2022/Laëtitia Romain

L'équipe MPA et ses partenaires ont également fourni des services d'écoute active et de coaching à 15 659 personnes vulnérables à la violence basée sur le genre, à la traite des êtres humains et à d'autres risques de protection.

SENSIBILISATION

L'équipe MPA a également mis l'accent sur la sensibilisation au niveau communautaire, notamment sur la prévention et l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains, sur les risques et les opportunités de protection et sur la VBG. Au total, 125 445 personnes ont bénéficié d'une formation ou d'une séance de sensibilisation sur les risques et les possibilités de protection. L'équipe MPA s'est associée à la compagnie théâtrale locale Buja Sans Tabou pour mettre en place des pièces de théâtre de sensibilisation sur la traite des êtres humains, et a organisé deux tournées théâtrales dans les provinces du pays, en mars pour marquer la Journée internationale des droits des femmes et en juillet pour marquer la Journée mondiale de lutte contre la traite des êtres humains.

FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En 2022, l'OIM a travaillé en étroite collaboration avec les ONG partenaires et le gouvernement de la République du Burundi pour renforcer les capacités en matière de protection et d'assistance technique et améliorer le cadre national. Il s'agissait notamment d'élaborer des procédures opérationnelles normalisées pour prévenir la traite des personnes, d'aider le Gouvernement de la République du Burundi à rédiger le plan d'action national sur la traite des personnes pour la période 2023-2027, d'élaborer des outils de collecte de données sur la traite des personnes, de renforcer les capacités de la police des frontières et des magistrats afin qu'ils puissent identifier, enquêter et poursuivre les cas de traite des personnes, et les orienter vers les prestataires de services. L'OIM a également organisé 25 formations sur les questions de protection à l'intention des principales parties prenantes externes telles que les procureurs, les juges, les officiers de police judiciaire, les officiers de police de l'immigration, les fonctionnaires consulaires et les ONG, et a facilité une visite d'étude de la délégation de l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes de la République tunisienne afin d'échanger sur les meilleures pratiques avec les parties prenantes de l'État burundais et de la société civile qui travaillent dans le domaine de la traite des êtres humains.

² Les efforts déployés par le gouvernement de la République du Burundi au cours des dernières années pour lutter contre la traite ont été davantage reconnus en 2022, le gouvernement des États-Unis faisant passer la République du Burundi d'un pays de niveau trois à un pays de liste de surveillance de niveau deux en 2020, et au Tier 2 en 2022, une première depuis 2010

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

APERÇU

Le travail de l'OIM en matière de réduction des risques de catastrophes (RRC) contribue aux efforts des États membres pour mettre en œuvre le Cadre de Sendai pour la RRC 2015-2030 en faisant progresser les stratégies basées sur la mobilité dans le domaine de la RRC et de la résilience. Dans le même temps, la réponse programmatique est basée sur la nécessité d'intégrer les risques de catastrophes dans le développement durable afin de faire le lien entre les interventions humanitaires d'urgence et les efforts de développement.

Dans l'est et la corne de l'Afrique, l'impact sévère du changement climatique sur la mobilité humaine est de plus en plus évident. Avec d'autres pays de la région, le Burundi a approuvé la "Déclaration ministérielle de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique" à Kampala, en Ouganda, le 29 juillet 2022. A travers cette déclaration, les signataires visent à s'unir pour donner la priorité, répondre et galvaniser le soutien mondial répondre aux migrations et déplacements induits par le changement climatique, notamment en amont de la COP27 qui a eu lieu en novembre 2022.

Actuellement, l'OIM Burundi met en œuvre le projet de RRC le plus complet jamais réalisé dans le pays, dans le but de soutenir les efforts nationaux et locaux visant à renforcer la résilience de la population burundaise face aux catastrophes.

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



SCANNEZ CE CODE QR POUR
EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo
sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

Se préparer et réagir aux catastrophes liées aux aléas climatiques lorsqu'elles se produisent, ainsi que réduire les risques liés aux catastrophes auxquels la population burundaise est confrontée, en réponse à la nécessité croissante de remédier à la vulnérabilité du Burundi face aux catastrophes d'origine climatique et à leurs conséquences.

CHIFFRES CLÉS



27 000 vues du portail national d'information en ligne sur les risques de catastrophes, dans les deux mois qui ont suivi son lancement en novembre 2022



138 spots audio de sensibilisation aux risques de catastrophes ont été diffusés sur des radios communautaires



133 membres de comités communaux pour la réduction des risques de catastrophes ont été formés et équipés en matière d'atténuation des risques



97 évaluations de la vulnérabilité et des risques ont été menées dans 97 communes

INTERVENTIONS CLÉS

En 2022, l'OIM Burundi a poursuivi la mise en œuvre du programme de réduction des risques de catastrophes le plus complet mis en œuvre dans le pays. Les principaux points forts ont été la diffusion d'une cartographie des risques couvrant les 18 provinces du Burundi, le renforcement des capacités institutionnelles et la planification des mesures d'urgence aux niveaux provincial et communal, ainsi que la création ou le renforcement d'activités communautaires de réduction des risques de catastrophes et d'atténuation des effets, combinées à des campagnes de sensibilisation. Au niveau politique, l'OIM a dirigé le groupe de travail du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2019-2022 sur "les catastrophes naturelles, la RRC et le changement climatique".

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Couvrant les 18 provinces et 119 communes de la République du Burundi, l'équipe RRC de l'OIM a diffusé l'évaluation et la cartographie des risques à l'échelle nationale concernant les principaux risques climatiques, notamment les pluies torrentielles, les inondations, les glissements de terrain, les vents violents et les tremblements de terre (l'évaluation et la cartographie elles-mêmes ont été achevées en 2021). En outre, cinq localités particulièrement vulnérables du pays, à savoir Cibitoke, Bujumbura, Gitega, Ngozi et Rutana, ont été sélectionnées pour faire l'objet d'une évaluation détaillée des risques.

Les principaux résultats de la cartographie des risques en termes de descriptions des composantes du risque et de cartes illustratives ont été compilés dans un Atlas des Risques qui illustre les connaissances actuelles sur le contexte des risques d'aléas naturels au Burundi. L'Atlas des risques a été diffusé auprès de 100 institutions sous forme imprimée ; un portail national d'information en ligne sur les risques a également été développé. La plateforme a été lancée en novembre 2022 et donne accès à des cartes de risques sous forme de couches géospatiales. Un communiqué de presse, une lettre d'information et une vidéo ont accompagné le lancement et sensibilisé le grand public à ses fonctionnalités. Fin 2022, et en seulement 2 mois, la plateforme avait déjà enregistré plus de 27 000 visites.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET PLANIFICATION DES MESURES D'URGENCE

S'appuyant sur la cartographie des risques décrite ci-dessus, l'OIM a renforcé les mécanismes institutionnels pour mieux gérer et mettre en œuvre des plans d'urgence actualisés et coordonner les acteurs concernés. 80 plans d'urgence communaux et 17 plans

d'urgence provinciaux ont été élaborés ou mis à jour en 2022. Les cartes stimulent également d'autres mesures de préparation, telles que la création de Comités Communautaires pour la Réduction des Risques de Catastrophes (CCRRC), l'organisation d'exercices de simulation de plan d'urgence et la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et des capacités avec les communautés. Par conséquent, en 2022, un total de 133 CCRRC ont été formés aux techniques de sauvetage et équipés de matériel d'atténuation des risques, et 37 exercices de simulation de plans d'urgence ont été menés au niveau communal et huit au niveau provincial. En outre, l'OIM Burundi soutient la plateforme de coordination nationale sur la RRC en organisant des réunions trimestrielles du groupe de travail sur la RRC, visant à stimuler une coordination efficace au sein des partenaires de la RRC afin d'éviter la duplication et de coordonner les interventions.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DE RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET D'ATTÉNUATION DE LEURS EFFETS

L'implication des communautés dans les initiatives de RRC renforce leur résilience et leur capacité à prévenir et atténuer les risques. En 2022, des évaluations de la vulnérabilité et des risques (EVR) ont été menées dans 97 communes par le biais de processus participatifs. Ces évaluations permettent aux membres des communautés de mieux comprendre les niveaux de risque auxquels leurs communautés sont exposées et d'identifier les mesures à prendre pour atténuer les risques de catastrophe dans leurs communautés. Tout au long de l'année, huit activités d'atténuation, notamment des activités de conservation des sols, de protection et de stabilisation des infrastructures publiques, ont été mises en œuvre à Gasekebuye, Rumonge, Gitega et Rutana. Ces activités ont impliqué 1 822 membres des communautés dans des programmes de « Cash-for-Work ».

SENSIBILISATION

Des sessions régulières de sensibilisation à la RRC, notamment à la prévention, à l'atténuation et aux mesures de réponse, ont été organisées à l'intention des communautés locales dans tout le pays. En outre, les capacités des médias en matière de RRC ont été renforcées par la formation de 30 journalistes, afin qu'ils informent l'ensemble de la population sur la RRC et qu'ils participent au renforcement de la résilience du pays. Cette action a été soutenue par la diffusion de 138 spots audio de sensibilisation sur la radio nationale du Burundi et sur quatre radios communautaires.



TRANSITION ET RELÈVEMENT

APERÇU

Dans le cadre de son mandat mondial sur la mobilité et la migration, l'OIM a développé des capacités institutionnelles en matière de programmes de transition et de redressement qui utilisent des approches fondées sur le développement pour s'attaquer globalement aux causes profondes des déplacements forcés et irréguliers. Cette approche repose sur trois piliers : (1) favoriser l'appropriation locale/nationale, (2) fournir des solutions transitoires pour réduire les impacts socio-économiques, politiques et environnementaux à plus long terme qui entravent le retour et la réintégration, et (3) renforcer la résilience.

Le Département Transition et Relèvement (TRD) de l'OIM Burundi met en œuvre des activités de projet conçues pour autonomiser les populations vulnérables, en particulier les communautés locales dans les provinces frontalières qui accueillent le plus grand nombre de retournés burundais. Cela se fait par le biais d'une combinaison de programmes de stabilisation communautaire, de relèvement précoce et de solutions durables.

TRANSITION ET RELÈVEMENT

Travailler avec le gouvernement de la République du Burundi pour favoriser la stabilité, la résilience et les solutions durables pour les personnes déplacées internes, les retournés et les communautés d'accueil grâce à la réintégration socio-économique et au renforcement de la cohésion sociale.



SCANNEZ CE CODE QR POUR
EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo
sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

CHIFFRES CLÉS



2 299 personnes ont participé à des projets de stabilisation communautaire



1 085 personnes ont participé à des programmes de production de moyens de subsistance



950 personnes ont participé à des réunions à l'échelle de la communauté pour discuter les causes de conflit dans leur communauté



190 personnes ont participé à des activités de cohésion sociale

INTERVENTIONS CLÉS

En 2022, l'OIM a mis en œuvre des activités de stabilisation communautaire et de redressement rapide, y compris la réhabilitation participative des infrastructures communautaires à l'aide d'une approche "Cash-for-Work" (CfW), des programmes de production de moyens de subsistance et des activités socioculturelles visant à favoriser la cohésion sociale. Toutes ces activités sont identifiées et conçues selon une approche centrée sur le bénéficiaire. L'OIM a également continué à jouer un rôle de premier plan dans le groupe de travail sur les solutions durables de l'équipe pays des Nations Unies et a mis en œuvre les activités correspondantes du plan de travail du Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés (JRRRP) 2022.

STABILISATION DES COMMUNAUTÉS, REDRESSEMENT PRÉCOCE ET SOLUTIONS DURABLES

Les activités de stabilisation et de réintégration des communautés de l'OIM Burundi sont conçues pour soutenir le rétablissement socio-économique, la résilience et la cohésion sociale entre les retournés, les personnes déplacées internes (PDI) et les communautés d'accueil, soutenant ainsi des solutions durables aux déplacements. À cette fin, l'OIM met en œuvre des activités qui renforcent les capacités des communautés d'accueil à (ré)intégrer un nombre croissant de retournés et de déplacés internes.

En 2022, l'OIM a mis en œuvre 15 projets de stabilisation communautaire impliquant 2 299 retournés, PDI et membres des communautés d'accueil en tant que bénéficiaires du programme CfW. Ces projets à petite échelle, qui comprennent la réhabilitation de salles de classe, de latrines, de sources d'eau, etc., ont fourni un meilleur environnement d'apprentissage à des centaines d'enfants, de l'eau potable, un espace sûr pour le commerce, et une protection contre les inondations et l'érosion des sols. Dans le même temps,

grâce à l'application d'une modalité de crédit à la consommation, les bénéficiaires ont eu accès à un petit revenu, ce qui leur a permis d'acheter des vêtements et du bétail, de rembourser des dettes et de payer les frais de scolarité de leurs enfants. 500 bénéficiaires de l'aide à la création d'entreprise ont également reçu une formation de deux jours sur l'éducation financière. En impliquant simultanément les retournés, les déplacés internes et les communautés d'accueil, ces activités ont également contribué à améliorer la cohésion sociale.

MOYENS DE SUBSISTANCE

La mise en œuvre de programmes de production de moyens de subsistance a permis à 1 085 bénéficiaires de créer des groupes de solidarité et de s'engager dans différentes activités génératrices de revenus identifiées conjointement avec les bénéficiaires sur la base de leur connaissance du marché local et des conseils techniques de l'OIM. Ces activités comprennent l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, la couture, la meunerie, la coiffure, le tricot et le commerce de l'huile de palme. Les programmes ont permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs compétences professionnelles, de contracter des prêts, de créer un fonds de solidarité commun et d'améliorer leurs revenus.

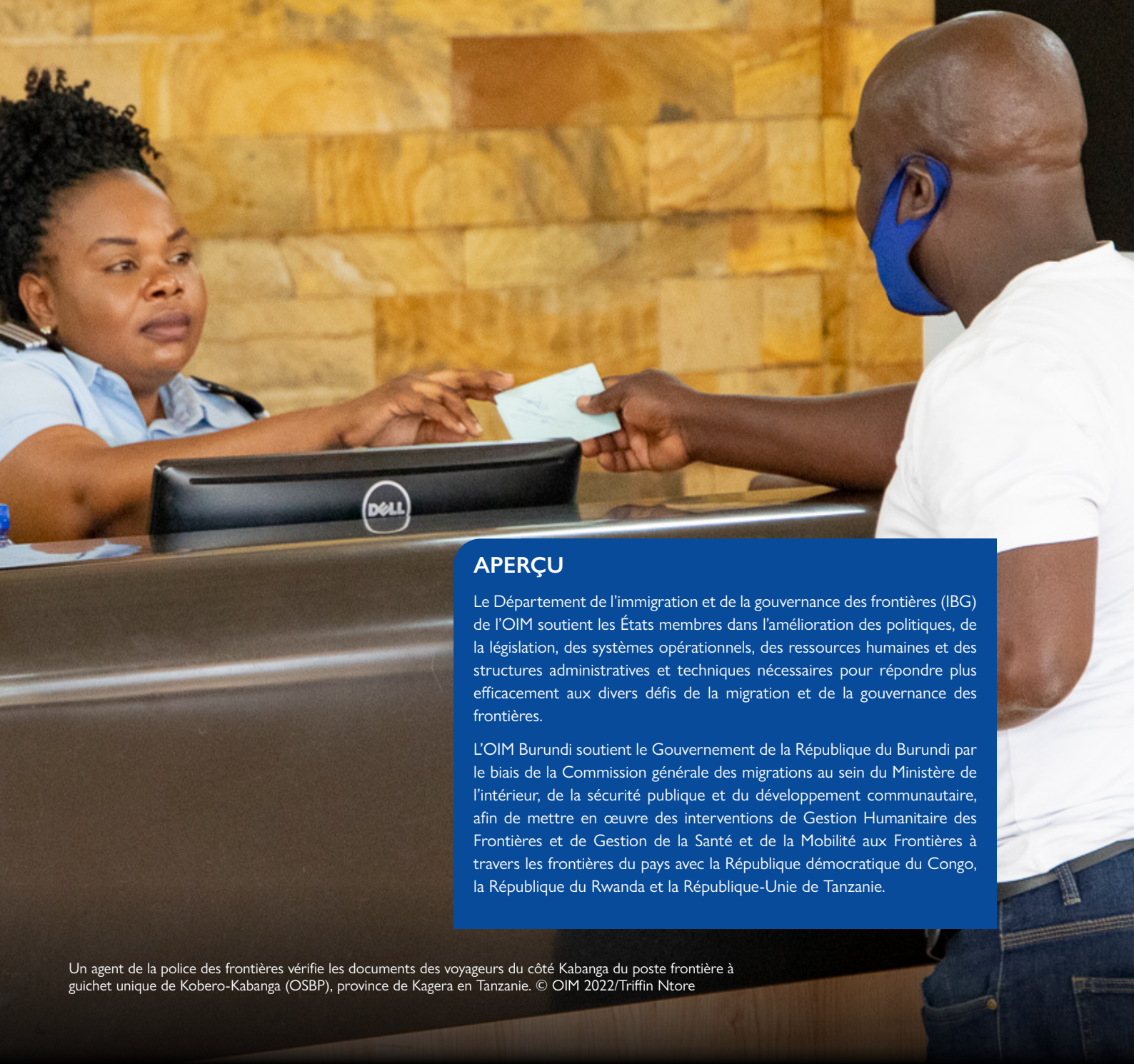
ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

La mise en œuvre d'activités socioculturelles pour 190 retournés, PDI et membres de la communauté d'accueil leur a permis d'échanger de manière créative sur les causes communes des conflits et des idées pour améliorer la cohabitation pacifique au sein de leur communauté. Les bénéficiaires ont préparé et présenté des spectacles de théâtre et de danse axés sur la cohabitation pacifique et ont participé à des activités de loisirs conviviales, notamment des courses et des matchs de football. Ces activités ont été organisées pour la participation des tous les habitants de leurs collines et ont rassemblé un grand nombre de personnes.



Les bénéficiaires de Cash for Work transportent des pierres pour soutenir la construction d'une école dans la province de Rutana. © OIM 2022/Amaury F. Brown

IMMIGRATION ET GOUVERNANCE DES FRONTIÈRES



APERÇU

Le Département de l'immigration et de la gouvernance des frontières (IBG) de l'OIM soutient les États membres dans l'amélioration des politiques, de la législation, des systèmes opérationnels, des ressources humaines et des structures administratives et techniques nécessaires pour répondre plus efficacement aux divers défis de la migration et de la gouvernance des frontières.

L'OIM Burundi soutient le Gouvernement de la République du Burundi par le biais de la Commission générale des migrations au sein du Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique et du développement communautaire, afin de mettre en œuvre des interventions de Gestion Humanitaire des Frontières et de Gestion de la Santé et de la Mobilité aux Frontières à travers les frontières du pays avec la République démocratique du Congo, la République du Rwanda et la République-Unie de Tanzanie.

IMMIGRATION ET GOUVERNANCE DES FRONTIÈRES



SCANNEZ CE CODE QR POUR EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

Soutenir le gouvernement de la République du Burundi pour répondre efficacement aux défis complexes liés à la migration et à la gouvernance des frontières afin de faciliter des migrations et une mobilité sûres, ordonnées et régulières.

CHIFFRES CLÉS



3 632 matériels d'information, d'éducation et de communication sur la migration sûre et la lutte contre la traite ont été distribués aux communautés frontalières et aux agents de la police des frontières



90 policiers ont été formés sur la traite des êtres humains et à la traite des êtres humains



15 points d'entrée ont été évalués afin d'identifier les besoins et de formuler des recommandations



9 points d'entrée ont été évalués pour analyser l'impact des dialogues communautaires entre les agents de la police des frontières et les membres des communautés frontalières

INTERVENTIONS CLÉS

En 2022, les principales activités de l'IBG comprenaient des évaluations et un suivi aux points d'entrée (PdE) aux frontières de la Tanzanie, de la République démocratique du Congo et du Rwanda, ainsi que des formations et des événements de renforcement des capacités pour les agents frontaliers. En se concentrant sur l'impact des dialogues communautaires et la diffusion de matériel d'Information, d'Education et de Communication (IEC) parmi les fonctionnaires frontaliers en ce qui concerne la lutte contre la traite, le département IBG a effectué des évaluations et a distribué du matériel d'information et de sensibilisation aux postes frontaliers et dans les communautés frontalières.

ÉVALUATION DES POINTS D'ENTRÉE

Une évaluation technique et détaillée de 15 points d'entrée dans 10 provinces³ a été réalisée avec des homologues nationaux afin d'identifier les lacunes et de comprendre les principaux besoins pour une gestion efficace des frontières entre la République du Burundi et la République démocratique du Congo, la République du Rwanda et la République-Unie de Tanzanie, y compris l'aéroport international Melchior Ndadaye de Bujumbura. Les évaluations se sont concentrées sur l'administration, les cadres réglementaires, les opérations, les systèmes de gestion de l'information, l'équipement et l'infrastructure. Cela a permis à l'OIM Burundi d'identifier les principaux besoins pour une meilleure gouvernance des frontières et de formuler des recommandations partagées avec le Commissaire général aux migrations, qui a reconnu la nécessité d'un financement supplémentaire afin d'améliorer le système de gestion des frontières.

3 Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural, Muyinga, Cankuzo, Ruyigi, Makamba, Rumonge, Cibitoke, Ngozi et Kirundo

FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le département IBG, en coordination avec le Commissaire général à la migration et avec le soutien du département de protection et d'assistance aux migrants (MPA) de l'OIM, a dispensé des formations à 90 agents de la police des frontières sur la fraude aux documents de voyage, la prévention et les enquêtes sur la criminalité organisée, y compris la traite des êtres humains et le trafic de migrants, et la protection des personnes vulnérables dans les contextes humanitaires.

INFORMATION, ÉDUCATION ET COMMUNICATION (IEC)

Un exercice d'évaluation a été mené dans neuf des 24 PdE frontaliers avec la Tanzanie, la République démocratique du Congo et le Rwanda, afin d'analyser l'impact des dialogues communautaires entre les agents de la police des frontières et les membres des communautés frontalières, qui ont eu lieu en 2020-2021. Ces dialogues ont encouragé un échange sur la lutte contre la traite et d'autres crimes transfrontaliers et visaient à sensibiliser aux moyens de collaboration pour les combattre. En outre, 3 200 brochures et 432 "passeports de migration sûre" contenant des informations relatives à la lutte contre la traite et le trafic ont été distribués aux membres des communautés frontalières et de la police des frontières opérant dans les provinces/PdE frontaliers de la Tanzanie, de la République démocratique du Congo et du Rwanda. Cette diffusion de matériel IEC a permis de sensibiliser à la lutte contre la traite des êtres humains.



Point frontière de Gatumba. © OIM 2022/Triffin Ntore

MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN (LMHD)



APERÇU

Le département Migration de main-d'œuvre et développement humain (LMHD) de l'OIM défend le point de vue selon lequel la migration est un puissant moteur de développement durable, tant pour les migrants que pour leurs communautés. La stratégie institutionnelle de l'OIM en matière de migration et de développement durable décrit une approche globale de l'Organisation visant à intégrer la migration et le développement dans l'élaboration des politiques et des programmes.

Dans le cadre de cette approche, le département LMHD s'engage à protéger les droits des migrants en travaillant avec les partenaires gouvernementaux et à développer des opportunités d'emploi pour les jeunes au Burundi, réduisant ainsi le risque qu'ils choisissent les voies de la migration irrégulière.

Le département LMHD continue de collaborer avec le gouvernement de la République du Burundi et d'autres partenaires des secteurs public et privé pour mettre en œuvre des projets et des initiatives qui promeuvent les voies de migration de main-d'œuvre régulières, s'appuient sur les cadres nationaux et régionaux existants et facilitent la mobilité de la main-d'œuvre.

MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN (LMHD)



SCANNEZ CE CODE QR POUR EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparait.

Protéger les droits des migrants en collaborant avec le gouvernement de la République du Burundi afin d'optimiser les avantages de la migration de la main-d'œuvre, tant pour les pays d'origine et de destination que pour les migrants eux-mêmes.

INTERVENTIONS CLÉS

Le département LMHD s'efforce d'impliquer la diaspora dans le développement des compétences professionnelles et des opportunités d'emploi au Burundi, en particulier pour les jeunes, afin de contribuer à la réduction du sous-emploi et de l'informalité. Le département LMHD contribue également au renforcement des capacités du Gouvernement de la République du Burundi dans le domaine de la migration de main-d'œuvre et des politiques de développement humain. A ce titre, en 2022, l'OIM a travaillé à la mise en place de structures pour l'engagement de la diaspora dans le développement des compétences des jeunes afin d'accroître leur employabilité. L'année 2022 a également été marquée par d'importantes contributions techniques dans le domaine des accords bilatéraux sur la mobilité de la main-d'œuvre et des mesures de sensibilisation aux pratiques de recrutement éthiques et aux droits des migrants, à l'intention des agences de recrutement privées et publiques ainsi que des migrants en partance eux-mêmes.

EMPLOI DES JEUNES ET ENGAGEMENT DE LA DIASPORA

En 2022, l'OIM Burundi a poursuivi la mise en œuvre d'un projet visant à réduire le chômage des jeunes dans les provinces de Bujumbura et de Gitega grâce à des programmes de formation, à l'engagement de la diaspora et à des opportunités d'entrepreneuriat. Le projet prévoit également d'améliorer les connaissances sur le chômage des jeunes au Burundi et grâce à cela la capacité des ministères concernés à aborder la question de manière plus informée et adaptée.

En étroite collaboration avec le Ministère des affaires étrangères et de la coopération au développement, l'OIM a soutenu l'élaboration du nouveau Plan d'Action Stratégique de la Politique pour la Diaspora pour 2022-2027 et a organisé des dialogues avec des membres de la diaspora aux États-Unis et aux Pays-Bas afin de renforcer la communication et la collaboration avec les membres de la diaspora. En outre, en collaboration avec le Ministère de la Communauté d'Afrique de l'Est, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, l'OIM a organisé un forum de haut niveau dirigé par le Premier Ministre du Burundi afin de promouvoir les stages pour les jeunes auprès de 220 participants issus d'entreprises des secteurs privé et public. Ce forum était la première étape d'une initiative visant à offrir des opportunités d'emploi à 1500 jeunes en 2023, menée par le Programme d'autonomisation économique et d'emploi des jeunes du Burundi (PAEEJ), l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes (ABEJ) et l'OIM.

En outre, une visite de délégation ministérielle a été organisée à Songhai, au Bénin, au début du mois de décembre 2022. Neuf membres du gouvernement de la République du Burundi, dont le ministre de l'éducation nationale et de la recherche scientifique, ont échangé avec les autorités béninoises sur les modalités opérationnelles des formations et sur les centres de formation technique et professionnelle, et ont discuté des stratégies et des synergies en matière d'autonomisation des jeunes ainsi que des meilleures pratiques dans le domaine.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le département LMHD a également continué à soutenir le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi dans l'élaboration d'un Cadre de Politique Nationale sur les Migrations de Main d'œuvre. En outre, le département a soutenu la participation active de cinq ministères clés, à savoir le Ministère des Affaires de la Communauté d'Afrique de l'Est, de la Jeunesse et des Sports ; le Ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi ; le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au développement ; le Ministère de la Solidarité nationale, des Droits humains et du Genre ; et le Ministère de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique, (cf. graphique dans la marge).

CHIFFRES CLÉS



220 membres d'entreprises privées et publiques ont participé à un forum de haut niveau sur l'emploi des jeunes

PARTICIPATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT AUX ÉVÉNEMENTS SOUTENUS PAR L'OIM BURUNDI

FÉVRIER

6 membres du gouvernement

Bujumbura, Burundi

Évaluation du système d'information sur le marché du travail

3 membres du gouvernement

Kigali, Rwanda

Réunion du processus consultatif régional de trois jours avec cinq autres représentants des États de la CAE, afin d'avoir un dialogue sur les questions de migration et de gouvernance dans la région

MARS

3 membres du gouvernement

Nairobi, Kenya

Réunion sur le recrutement éthique organisée par les missions de l'OIM au Kenya et en Ouganda

AVRIL

3 membres du gouvernement

Nairobi, Kenya

Troisième Forum ministériel régional sur la migration pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, avec 10 autres États de la région, afin d'aborder conjointement des politiques de migration de main-d'œuvre, de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et de protéger les droits humains, du travail et sociaux fondamentaux des travailleurs migrants migrant à l'intérieur le continent et de l'Afrique vers d'autres régions

DÉCEMBRE

6 membres du gouvernement

Songhai, Bénin

Visite d'une délégation ministérielle, dont le ministre de l'éducation, pour échanger avec les autorités béninoises sur les centres de formation et l'autonomisation des jeunes

RÉINSTALLATION ET GESTION DES MOUVEMENTS (RMM)



APERÇU

La réinstallation est un outil de protection internationale qui répond aux besoins spécifiques des réfugiés et autres personnes vulnérables relevant de la compétence du HCR. La réinstallation sûre et digne des réfugiés et autres personnes vulnérables nécessite une approche globale, humaine et axée sur la protection - une approche qui reconnaît les interdépendances du voyage, de la santé et de l'intégration en tant que composantes intégrales.

La République du Burundi est un point de départ pour de nombreux réfugiés qui se réinstallent dans des pays tiers. Le département de Réinstallations et Gestion des Mouvements (RMM) de l'OIM travaille en étroite coordination avec le HCR et le Gouvernement de la République du Burundi pour faciliter la réinstallation en fournissant aux réfugiés des services de transport, de dépistage médical avant le départ, d'orientation culturelle, d'aide au voyage et d'appui logistique.

RÉINSTALLATION ET GESTION DES MOUVEMENTS (RMM)



SCANNEZ CE CODE QR POUR EN SAVOIR PLUS
1 Pointez votre appareil photo sur le code
2 Cliquez sur le lien qui apparaît.

Faciliter des migrations sûres et ordonnées par la réinstallation des réfugiés et d'autres personnes vulnérables et le soutien aux opérations de retour.

CHIFFRES CLÉS



5 130 bilans de santé ont été réalisés par le Centre d'évaluation de la santé des migrants

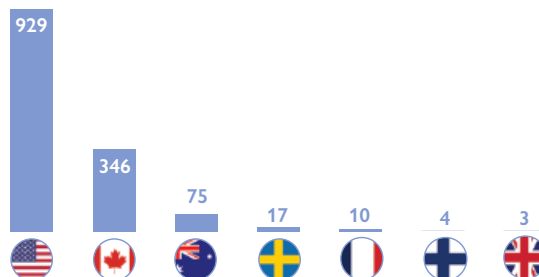


1 386 réfugiés ont été réinstallés dans des pays tiers



700 réfugiés ont suivi des séances d'orientation culturelle avant le départ

NOMBRE DE RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS PAR PAYS DE DESTINATION



INTERVENTIONS CLÉS

Le Département RMM de l'OIM travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement de la République du Burundi, l'Office national pour les réfugiés et le HCR pour veiller à ce que les réfugiés les plus vulnérables et d'autres personnes vulnérables aient accès à la réinstallation, un des éléments de solutions durables. Les principales interventions du Département en 2022, outre les opérations de déplacement, ont consisté à proposer des examens médicaux avant le départ au Centre d'évaluation de la santé des Migrants de l'OIM à Bujumbura, ainsi que des séances d'orientation culturelle avant le départ.

RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS

En 2022, 1 325 réfugiés ont bénéficié d'une aide à la réinstallation, y compris d'un hébergement avant le départ dans le centre de transit de l'OIM à Bujumbura (cf. figure dans la marge).

Avant leur départ, l'OIM veille à ce que l'état de santé de chaque réfugié soit minutieusement vérifié afin de s'assurer qu'ils sont aptes à voyager. Une orientation culturelle a également été fournie

aux réfugiés se rendant aux États-Unis d'Amérique, au Canada et en Australie.

CENTRE D'ÉVALUATION DE LA SANTÉ DES MIGRANTS

L'OIM Burundi gère une clinique à Bujumbura où des services d'évaluation de la santé des migrants sont fournis aux migrants et aux réfugiés en vue de leur réinstallation dans des pays tiers. Le Centre d'évaluation de la santé des migrants a été créé en février 2015 et fournit depuis des services aux patients en cours de migration vers l'étranger, par exemple pour des examens de routine et des vaccinations.

En 2022, un total de 5 130 bilans de santé (dont 49 % de femmes et 51 % d'hommes) ont été effectués au Centre d'évaluation de la santé des Migrants de Bujumbura - 3 937 pour les réfugiés et 1 193 pour les migrants s'autofinçant.

Parmi les réfugiés, les ressortissants congolais constituaient la quasi-totalité des patients (97%). Parmi les migrants s'autofinçant, 96% étaient de nationalité burundaise et 4% de nationalité congolaise.



Un médecin de l'OIM effectue une radiographie médicale pour une réfugiée qui se prépare à être réinstallée dans un pays tiers. © OIM 2022/Triffin Ntore

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2022

Mars | Journée internationale des femmes



Conjointement avec d'autres acteurs humanitaires, l'OIM a célébré la Journée internationale des femmes, avec un focus sur le genre et l'autonomisation des femmes au niveau communautaire. Une

semaine de célébration a commencé par des activités interactives dans le site de déplacement de Sobel et dans les communautés des provinces de Rutana et de Ruyigi. La célébration a été accompagnée de sessions de sensibilisation de la communauté sur la protection contre la violence basée sur le genre (VBG), la traite des êtres humains (TEH) et d'autres violations des droits humains.

Avril | Le premier Media Café de l'OIM Burundi

Afin de renforcer la collaboration entre l'OIM Burundi et les médias locaux, et de mettre en place un réseau de journalistes formés à une compréhension éclairée des sujets liés à la migration ainsi que des activités de l'OIM au Burundi, un nouveau format d'engagement des médias, le "Media Café", a été organisé à Bujumbura en avril 2022. Le chef des programmes de l'OIM, représentant la chef de mission, a fait une présentation sur le mandat global de l'OIM, la mission de l'OIM Burundi et a donné une vue d'ensemble des programmes de l'organisation. Les journalistes ont participé à une session de questions-réponses, qui a été suivie d'échanges et de networking.



Juin | Don de sang en solidarité avec le Burundi

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Don de Sang célébrée le 14 juin 2022, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) et le Gouvernement de la République du Burundi ont organisé une collecte de don de sang afin de sensibiliser la population sur le besoin en sang pour réapprovisionner la banque nationale de sang, dans le but de sauver des vies. Enabel (Agence belge de développement) et l'OIM ont soutenu cette campagne.

73 donateurs de sang du Burundi et de la communauté internationale ont donné leur sang au CNTS lors d'une collecte spéciale organisée au Centre d'évaluation de la santé des migrants de l'OIM, les vendredi et samedi 24 et 25 juin 2022, afin de souligner l'importance du don de sang tout en faisant preuve de solidarité et en soutenant les besoins urgents au Burundi. Cette action a permis de collecter 33,75 litres de sang au profit du CNTS.



Juin | Forum de haut niveau pour sensibiliser les entreprises à l'octroi de stages de premier emploi aux jeunes diplômés

Le 23 juin 2022, le Gouvernement de la République du Burundi et ses partenaires techniques et financiers, dont la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'OIM, ont organisé un Forum de haut niveau pour sensibiliser les entreprises publiques et privées à offrir des opportunités de stages aux jeunes diplômés au Burundi.



Ce forum de haut niveau visait à faciliter et initier un dialogue entre le Gouvernement de la République du Burundi, le secteur privé et les partenaires clés impliqués dans l'emploi des jeunes, afin d'encourager les entreprises à offrir des opportunités de stage aux jeunes bénéficiaires du Programme d'autonomisation économique et d'emploi des jeunes de l'OIM, au cours des années 2022 et 2023 ; et d'établir des mécanismes et des cadres durables pour l'octroi de stages de premiers emplois dans les années à venir.

Juillet | Journée mondiale contre la traite des personnes

Pour marquer la Journée mondiale contre la traite des êtres humains, commémorée le 30 juillet de chaque année, l'OIM Burundi a travaillé avec le Gouvernement de la République du Burundi et l'UNICEF, ainsi qu'avec les partenaires nationaux de mise en œuvre pour organiser une série d'initiatives sur la traite des êtres humains.

Le 27 juillet 2022, l'OIM et ses partenaires ont organisé une table ronde réunissant des représentants du Gouvernement de la République du Burundi, des organisations nationales de la société civile et des agences des Nations Unies afin de souligner la nécessité de renforcer les efforts conjoints pour lutter contre cette violation des droits de l'homme.



En plus de la table ronde, le deuxième "Media Café" de l'OIM Burundi s'est tenu, formant neuf journalistes locaux à la couverture médiatique éthique et informée sur la traite des êtres humains.

Trois représentations théâtrales interactives ont été présentées par la troupe locale Buja Sans Tabou pour sensibiliser les provinces de Muyinga, Cankuzo et Bujumbura Rural à la traite des êtres humains, touchant plus de 600 personnes. Par ailleurs, une soirée d'échanges et de débats sur les Objectifs de Développement Durables liés à la lutte contre la traite et à la migration sûre a été organisée à Bujumbura avec une centaine d'étudiants le 28 juillet 2022.

Août | Exposition de photos pour la Journée mondiale de l'aide humanitaire

"Il faut tout un village pour élever un enfant" et il faut toute une communauté pour aider les personnes dans le besoin.

Avec d'autres agences des



Nations Unies au Burundi, l'OIM a célébré la Journée mondiale de l'aide humanitaire le 19 août 2022, à Bujumbura, avec l'inauguration d'une exposition de portraits photographiques coordonnée par OCHA Burundi. L'exposition a été l'occasion de rendre hommage aux travailleuses et travailleurs humanitaires qui fournissent une assistance aux personnes dans le besoin. Une infirmière du Centre d'évaluation de la santé des migrants de l'OIM Burundi et une travailleuse sociale du département de protection et d'assistance aux migrants figuraient parmi les portraits humanitaires présentés.

Septembre | Visite d'étude du gouvernement tunisien sur la lutte contre la traite des personnes



Une visite d'une semaine d'une délégation de l'Instance Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes (INLCTP) de la République de Tunisie a été organisée du 19 au 23 septembre pour rencontrer

la Commission Nationale de Concertation et de Suivi pour la Prévention et la Répression de la Traite des Personnes (CCSPRTP) de la République du Burundi, d'autres institutions burundaises traitant de la traite des êtres humains ainsi que des organisations non-gouvernementales locales.

L'objectif de la visite était d'échanger des informations et des bonnes pratiques entre les deux pays, dans le but d'accroître la collaboration bilatérale et continentale pour améliorer la protection des victimes et la lutte contre la traite des êtres humains aux niveaux national et international. La visite a abouti à l'adoption d'un cadre de coopération basé sur les recommandations faites lors de la visite, y compris un accord de partenariat sur l'échange d'expertise et d'information entre la CCSPRTP au Burundi et l'INLCTP en Tunisie, ainsi qu'un échange sur le Mécanisme national tunisien d'orientation des victimes.

Octobre | Journée internationale de la réduction des risques de catastrophes

En collaboration avec le Gouvernement de la République du Burundi et le système des Nations Unies au Burundi, l'OIM a célébré la Journée internationale de la réduction des risques de



catastrophes en mettant l'accent sur "l'alerte précoce comme pilier de la résilience pour le développement communautaire". La célébration de cette journée internationale a été marquée par la remise des travaux de réhabilitation d'un ravin dans le quartier de Gasekebuye, dans la province de Bujumbura Mairie. L'OIM Burundi contribue à la prévention et à l'atténuation des risques de catastrophes à travers un projet financé par l'Union européenne au Burundi. La réhabilitation du ravin de Gasekebuye est l'une des activités du projet qui a été réalisée en travaillant main dans la main avec la communauté locale, ce qui est essentiel pour une atténuation réussie des risques. Le ravin, résultat de fortes pluies et d'infrastructures endommagées, menaçait de détruire d'autres

maisons et la route de la commune.

Novembre | Lancement de la plateforme d'information sur les risques de catastrophes

L'accès à des informations concises, claires et fiables est crucial pour une gestion efficace des risques de catastrophes. C'est pourquoi, le 3 novembre 2022, la Plateforme nationale pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes et l'OIM, grâce au soutien de l'Union européenne, ont lancé la Plateforme d'information sur les risques de catastrophes - un outil innovant conçu pour soutenir la formulation de politiques liées aux risques de catastrophes, aider à sauver des vies et à préserver les investissements, tout en réduisant les déplacements internes.

La plateforme d'information est accessible aux utilisateurs, leur permettant de comprendre les risques dans chacune des 119 communes des 18 provinces du Burundi, associés à cinq types de risques naturels récurrents : les inondations, les fortes pluies, les vents violents, les glissements de terrain et les tremblements de terre.

Décembre | Visite d'échange sur l'autonomisation des jeunes au Bénin

Six fonctionnaires du gouvernement de la République du Burundi, dont le ministre de l'éducation, se sont rendus à Cotonou, au Bénin, pour une visite d'échange du 27 novembre au 2 décembre.



L'objectif de cette visite était d'échanger avec les autorités béninoises sur les modalités opérationnelles des formations et des centres de formation technique et professionnelle. Les délégations ont également discuté des stratégies et des synergies en matière d'autonomisation des jeunes, ainsi que des meilleures pratiques dans ce domaine. Les deux délégations ont convenu de l'importance de l'autonomisation des jeunes, en particulier dans le domaine de l'éducation, pour favoriser le développement du continent africain.

Décembre | Célébration de la Journée internationale des migrants



L'OIM Burundi a organisé la célébration de la Journée internationale des migrants le 19 décembre, au Centre Jeune ISHAKA 2250 à Bujumbura. Plus de 100 participants, dont des jeunes, de représentants

du Ministère des Affaires Etrangères et des membres de la communauté internationale et du corps diplomatique ont assisté à l'événement. Parmi les points forts de l'événement, il y a eu un débat avec les jeunes sur la migration et les objectifs de développement durable, la présentation de la diversité des migrations à travers un petit marché artisanal, des produits culinaires et des danses des pays d'origine de différentes diasporas présentes au Burundi, ainsi qu'un concours de photos sur le thème du regard humain sur les migrations.

HISTOIRES D'IMPACT

HISTOIRES EN PHOTOS

LA MONTÉE DU TANGANYIKA - LA JUXTAPOSITION DE LA DESTRUCTION ET DE LA RÉSILIENCE AU BURUNDI



Dans le passé, le lac montait toujours avec les pluies, mais ce n'était jamais aussi grave. C'est la première fois de ma vie que je suis déplacée", a déclaré Rose, 67 ans, à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) depuis l'entrée de la tente qu'elle habite désormais.

Un aperçu de la vie des personnes déplacées internes, qui vivaient sur les rives du lac Tanganyika et qui ont été relogées dans des sites de déplacement: [Lire l'histoire](#)

HISTOIRES

AIDER LES RETOURNÉS BURUNDAIS À CONSTRUIRE UN AVENIR PLUS PROSPÈRE ET PLUS STABLE



Poussant sa précieuse bicyclette sur les chemins de terre fissurés de Tura Hill, le long de plantations de bananes luxuriantes et de huttes en terre, Anicet rayonne de fierté en retraçant l'histoire de sa réintégration, depuis sa vie de réfugié en Tanzanie jusqu'à son retour au Burundi.

"Pendant l'instabilité politique de 2015, il y avait une pénurie de nourriture [dans la communauté], alors ma famille et moi avons quitté le Burundi pour chercher quelque chose à manger", raconte Anicet. Ignorant la lutte qui les attendait, il a ensuite découvert que la vie en tant que réfugié était une vie difficile.

Un reportage sur la manière dont l'OIM Burundi met en œuvre des projets de stabilisation communautaire afin d'atténuer les effets de l'instabilité et de la pauvreté, tout en offrant aux bénéficiaires une opportunité de mener une vie décente: [Lire l'histoire](#)

QUAND UNE MAISON DEVIENT UN FOYER : SOUTENIR LA RÉINTÉGRATION DURABLE DES RÉFUGIÉS AU BURUNDI



Sous un doux soleil de midi, Alphonsine, Daniella et leur mère Godence accueillent la délégation de l'OIM dans leur maison récemment réparée. Située sur la colline de Nyarunazi, dans la province de Muyinga, au Burundi, la modeste structure en briques d'argile se trouve au sommet d'une colline verdoyante, entourée de champs de maïs et de bétail en liberté.

Après avoir accueilli ses invités, la matriarche de la famille, Godence, âgée de 80 ans, raconte l'histoire du déracinement de sa famille, depuis les travaux des champs en tant qu'agriculteurs ruraux au Burundi, jusqu'à la vie de réfugiés au Rwanda.

Un reportage sur la façon dont l'OIM Burundi s'efforce d'atténuer les difficultés auxquelles les retournés sont confrontés : [Lire l'histoire](#)

AU-DELÀ DU DEVOIR : AIDER LES VICTIMES DE LA TRAITE AU BURUNDI



C'est au cœur de la nuit que le téléphone d'Amina* sonne. Bien qu'à moitié endormie, elle se lève pour prendre l'appel.

Pour elle, c'est normal. Elle travaille à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Burundi. Elle a de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la protection des victimes de la traite des êtres humains.

"C'est l'OIM ? J'ai besoin de votre aide ! Je suis au Koweït. Aidez-moi à rentrer chez moi."

Un reportage sur la façon dont l'OIM Burundi aide les victimes de la traite: [Lire l'histoire](#)

ATTÉNUATION DES RISQUES DE CATASTROPHES PAR LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE AU BURUNDI



Lorsque le soleil se couche à Bujumbura, la capitale économique du Burundi, les rues des collines de l'est de la ville sont remplies de gens qui font leur jogging ou qui marchent au milieu de la végétation verdoyante.

Cependant, depuis quelques mois, les coureurs sont frappés par la vue d'un énorme ravin - une vallée étroite et escarpée - à proximité. Malgré l'atmosphère agréable et tranquille, de fortes pluies et des glissements de terrain ont ravagé le quartier.

"La situation a empiré en janvier 2021 lorsque les fortes pluies et les vents violents ont déraciné un arbre à côté du caniveau", se souvient Pascal Runyange, avocat et père de quatre enfants.

Un reportage sur la manière dont l'OIM Burundi implique l'ensemble de la communauté dans la conduite d'activités de réduction des risques : [Lire l'histoire](#)

"MAUDITE DEUX FOIS : COMMENT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EXACERBE LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE AU BURUNDI



Thérèse*, mère célibataire de trois enfants, a également été contrainte de déménager sur le site de Gatumba [à cause des inondations]. Son mari l'a abandonnée il y a quelques années et, n'ayant nulle part où aller, elle a accepté un emploi en Arabie Saoudite, dans l'espoir de gagner suffisamment d'argent pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Le manque d'accès aux services de base tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EHA), le logement, l'éducation et la santé, ainsi que l'accès aux moyens de subsistance, rend les personnes déplacées internes (PDI) plus vulnérables à l'exploitation. Près de 55 % des personnes déplacées au Burundi sont des femmes. Offrir aux femmes la possibilité d'être indépendantes est essentiel pour réduire les risques auxquels elles sont confrontées.

Un reportage sur la façon dont l'OIM Burundi fournit une assistance sur mesure aux personnes les plus vulnérables aux abus, à la violence et à l'exploitation : [Lire l'histoire](#)

L'OIM AIDE LES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES PAR LES INONDATIONS AU BURUNDI À RECONSTRUIRE LEURS MAISONS ET LEURS MOYENS DE SUBSISTANCE



"Le lac (Tanganyika) a détruit notre maison", déclare Zainabu Hatungimana en se rappelant comment elle a perdu sa maison familiale.

Zainabu, ses quatre enfants et son mari vivaient sur les rives du lac Tanganyika, dans le quartier de Magara, dans la province de Rumonge, où la montée des eaux du lac Tanganyika a inondé et détruit des milliers de maisons en avril 2021. Zainabu, qui est retournée au Burundi après avoir passé des années comme réfugiée dans le camp de Mtabila en Tanzanie, espérait avoir un avenir meilleur dans son pays.

Un reportage sur la façon dont l'OIM Burundi travaille conjointement avec le gouvernement de la République du Burundi et les communautés locales pour améliorer la vie des personnes touchées par les catastrophes liées au climat: [Lire l'histoire](#)

SANTÉ MENTALE : L'OIM MET LES COMMUNAUTÉS BURUNDAISES SUR LA VOIE DE LA GUÉRISON



Brigitte se souvient de son premier entretien individuel avec la psychologue.

"J'ai pleuré à chaudes larmes, j'étais soulagée de parler de ma tristesse à quelqu'un d'extérieur à ma colline".

Après quelques séances, Brigitte s'est sentie suffisamment en confiance pour rejoindre un groupe de thérapie pour femmes animé par l'OIM.

Un reportage sur la manière dont l'OIM Burundi soutient les personnes vulnérables confrontées à des problèmes de santé mentale dans les communautés accueillant un grand nombre de retournés : [Lire l'histoire](#)

VIDÉOS



AIDER LES RETOURNÉS BURUNDAIS À CONSTRUIRE UN AVENIR PLUS PROSPÈRE ET PLUS STABLE

Une vidéo présentant l'histoire de la réintégration d'Anicet, depuis sa vie de réfugié en Tanzanie jusqu'à son retour au Burundi.

[Voir la vidéo](#)



POURQUOI LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EST IMPORTANTE

Une vidéo présentant l'agent foncier communal Cyprien et des membres de la communauté pour expliquer les enjeux de la propriété foncière et la manière dont le gouvernement du Burundi et l'OIM travaillent conjointement pour relever les défis liés au logement, à la terre et à la propriété.

[Voir la video](#)

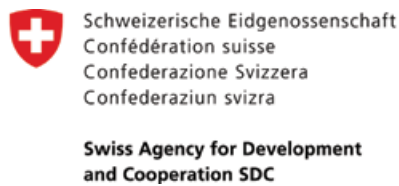


L'OIM AIDE LES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES PAR LES INONDATIONS AU BURUNDI À RECONSTRUIRE LEURS MAISONS ET LEURS MOYENS DE SUBSISTANCE

Une vidéo présentant les ménages directement touchés par le changement climatique et expliquant comment la montée des eaux du lac Tanganyika affecte l'ensemble de la communauté.

[Voir la video](#)

AVEC NOS REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES



ABBREVIATIONS

AGR – Activité Génératrice de Revenus

ANA – Article Non Alimentaire

ASC – Agent de Santé Communale

CCRRRC – Comité Communautaire pour la Réduction des Risques de Catastrophes

CCSPRTP – Commission Nationale de Concertation et de Suivi pour la Prévention et la Répression de la Traite des Personnes

CfW – Cash for Work

CRB – Croix Rouge Burundaise

CNTS – Centre National de Transfusion Sanguine

DTM – Displacement Tracking Matrix (Matrice de Suivi des Déplacements)

EHA – Eau Hygiène et Assainissement

EVR – Évaluations de la Vulnérabilité et des Risques

HCR – Haut-Commissariat aux Réfugiés

IBG – Immigration and Border Governance (Immigration et Gouvernance des frontières)

IEC – Information, Éducation et Communication

INLCTP – l'Instance Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes

INSBU – l'Institut National de la Statistique du Burundi

IS – Index de Stabilité

LMHD – Labor Migration and Human Development (Migration de main-d'œuvre et développement humain)

LTP – Logement, Terre et Propriété

MHD – Migration Health Department (Département Santé et Migration)

MPA – Migrant Protection and Assistance (Protection et Assistance aux Migrants)

MVE – Maladie à Virus Ebola

OCHA – Bureau de la coordination des affaires humanitaires

ONG – Organisation Non-Gouvernementale

PEAS – Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels

PdE – Point d'Entrée

PDI – Personnes Déplacées Internes

POS – Procédures Opérationnelles Standards

RMM – Resettlement and mouvement Management (Réinstallations et Gestion des Mouvements)

RRC – Réduction des Risques de Catastrophes

SFC – Services Fonciers Communaux

SMSPS – Santé Mentale et Soutien Psychosocial

TEH – Traite des Êtres Humains

TRD – Transition and Recovery Department (Département Transition et Relèvement)

UN – Nations Unies

UNICEF – Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VBG – Violence Basée sur le Genre



Uruhara rw'abatabazi mu kibano
ni ntangere mu gufasha
abakozweko n'ibiza. Gira icyo
ukoze nawe!



OIM
ONU MIGRATION

BURUNDI

UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'APPUI AUX PROJETS
IOMBurundiPDSU@iom.int | www.IOM.int/countries/burundi

Facebook: IOMBurundi Twitter: @IOMBurundi Instagram: @iom_burundi